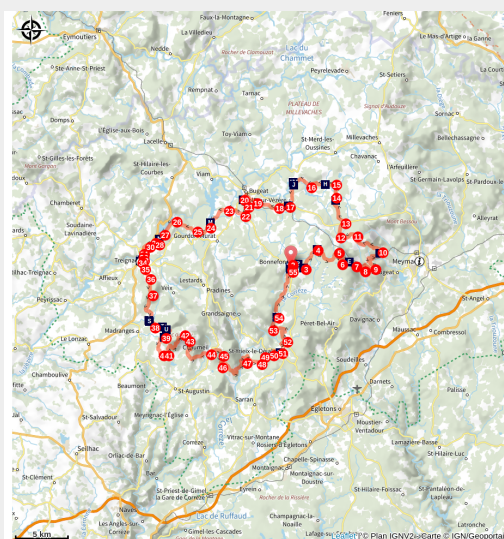


GR®440B Petit Tour de la Montagne Limousine

Parc de Millevaches en Limousin



Treignac (J.Damase)



Du plateau de Millevaches au massif des Monédières, le randonneur s'imprègne de l'histoire de ce territoire. Cette itinérance invite le marcheur à découvrir et contempler les paysages de forêts et les patrimoines des différents villages traversés.

Ce GRP® vous fera découvrir la grande variété des paysages emblématiques et de partir à la rencontre de la faune et flore du territoire. Entre ruisseaux, landes à bruyères, genêts, grandes prairies, brebis limousine, forêts, granit, chaume.... Ce tour tient toutes ses promesses

Infos pratiques

Pratique : Itinérance

Durée : 5 jours

Longueur : 110.8 km

Dénivelé positif : 3124 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore,
Patrimoine et architecture,
Paysage

pour admirer les multiples facettes de la
Montagne limousine !

Itinéraire

Départ : Eglise, Bonnefond

Arrivée : Eglise, Bonnefond

Balisage :  GR®

Communes : 1. Bonnefond

2. Pérols-sur-Vézère

3. Ambrugeat

4. Saint-Merd-les-Oussines

5. Bugeat

6. Viam

7. Lestards

8. Gourdon-Murat

9. Treignac

10. Veix

11. Affieux

12. Madranges

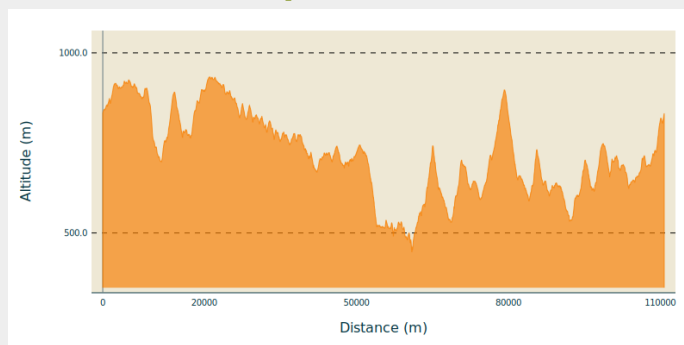
13. Saint-Augustin

14. Chaumeil

15. Saint-Yrieix-le-Déjalat

16. Grandsaigne

Profil altimétrique



Altitude min 448 m Altitude max 933 m

1. Après l'Eglise de Bonnefond, poursuivre tout droit puis bifurquer sur la D157E en direction de Chadebec.
2. En sortie de virage, quitter la route pour le chemin à droite en direction du moulin de Chadebec. Passer la digue et l'ancien moulin restauré. A la route, prendre à droite et rejoindre Chadebec.
3. Contourner le gîte d'étape et suivre la piste forestière à gauche. A la première intersection, poursuivre en face. Laisser plus loin un chemin sur la gauche, dépasser des ruines dans la forêt et parvenir à un carrefour de pistes.
4. Prendre à droite, passer la source de la Corrèze sur la droite, puis peu après à l'intersection, prendre une piste à droite entre les sapins. Au panneau de la forêt domaniale de Larfeuil, aller à droite à la patte d'oie. A l'intersection suivante, virer de nouveau à droite, puis laisser les chemins de droite et de gauche et poursuivre sur la piste principale qui serpente. Déboucher sur une route ; la suivre à gauche sur environ 700 m.
5. Avant le hameau, monter par la route à droite qui se prolonge par une piste, bitumée par endroits. Dans le bas, dépasser une mare sur la droite et atteindre la sortie du virage dans la remontée.
6. S'engager sur le chemin à gauche. Descendre le long du ruisseau, puis sur la droite dans les bois de feuillus. Attention : descente caillouteuse. Dans le bas, franchir un ruisseau, poursuivre tout droit et rejoindre les bords de la Rivière.

7. Franchir la rivière. Attention : passage à gué difficile voire infranchissable en cas de fort débit et de niveau haut de la rivière, franchissement obligatoire en aval du gué. Remonter par le chemin jusqu'à une route ; la traverser et poursuivre dans le chemin en face. Monter tout droit dans le chemin creux bordé de murets et déboucher sur une piste.
8. S'avancer sur la deuxième piste à gauche qui contourne un vallon. Passer devant une maison. Rester sur la piste principale et monter jusqu'au plateau.
9. A l'intersection, continuer tout droit, et à la suivante également pour redescendre. Suivre à gauche une large piste. En bas, à la route, traverser Matrilat-Haut sur la droite et, 300 m plus loin, virer à gauche pour gagner Matrilat. Passer le hameau et poursuivre par une piste qui traverse puis longe un bois. Arriver sur une route à un carrefour.
10. Emprunter, sur la gauche d'un bâtiment agricole, la piste goudronnée. A une large fourche, bifurquer sur la piste à gauche. Monter puis, dans la descente juste après la ligne à haute tension, obliquer à droite pour passer au-dessus du hameau du Las. Poursuivre jusqu'à une large piste, l'emprunter à droite sur quelques mètres.
11. Tourner à gauche et poursuivre tout droit sur environ 2 km.
12. Tourner à droite et continuer tout droit jusqu'à la D979 qu'il faut traverser et poursuivre tout droit.
13. Prendre la piste à gauche En bout de plantation, poursuivre sur la droite. Passer sous la ligne électrique et continuer en gardant la direction. Déboucher sur une large piste. Descendre à droite. Dans le bas, virer à droite puis à gauche pour franchir un ruisseau. Monter aux Maisons.
14. Dans le hameau, à la croix sculptée dans le mur, aller à droite sur 70 m, puis à gauche. Au carrefour, suivre en face la route des Rioux.
15. Dans le hameau, après la maison en toit de chaume, s'engager à gauche sur un chemin bordé de murets. Descendre ainsi dans un vallon, franchir un ruisseau à gué et rejoindre les vestiges des Cars. Poursuivre à gauche, en contrebas di parking. Rester sur cette voie traversant zones humides et landes jusqu'à Ars. Traverser le hameau par la gauche.
16. A la sortie, tourner à droite et s'avancer sur la large piste forestière jusqu'à Varièras. Au carrefour, cheminer à gauche en direction du pont romain (XVIIIème siècle). Franchir la rivière d'Ars et remonter jusqu'à l'ancienne ferme des Places. Suivre en face le chemin goudronné jusqu'à la Bussière. A l'embranchement, prendre à droite. Traverser la D979, longer le cimetière et rejoindre la place de l'église de Pérols-sur-Vézère.
17. Monter la rue devant l'église, puis passer à gauche du puits surmonté d'une croix. Descendre et retrouver la route principale, la suivre à gauche. Franchir le ruisseau de Pérols et, à l'intersection, s'engager en face sur le chemin à travers bois.
18. Poursuivre par le chemin à gauche et longer la voie ferrée pour gagner le hameau de Gioux. Par la route à gauche, rejoindre le Massoutre.
19. Prendre à droite puis la prochaine à gauche. Continuer tout droit jusqu'à la rue du Pré Vacher, tourner à gauche. Rue de la mairie, prendre à gauche. Passer sous la voie ferrée et continuer tout droit.
20. Prendre le chemin à gauche et continuer jusqu'à la D18.
21. A la D18, emprunter la route à droite puis bifurquer à droite vers l'Echameil.
22. Environ 150 m plus loin, s'avancer sur la piste à droite entre les prairies, puis à travers bois. Déboucher sur la D32 ; la suivre à gauche sur 40 m. Emprunter à

droite la route du Monteil. Après le ruisseau, grimper par le chemin à droite et reprendre la route sur la droite jusqu'au Monteil. Au hameau, obliquer à gauche et, après le hangar agricole, arriver à une patte d'oie.

23. Bifurquer à gauche, puis à droite. Suivre ainsi la piste principale sur 2,5 km. Passer sur la digue d'un étang et continuer vers la gauche pour atteindre un croisement.
24. Aller en face. La piste conduit à une route : par la droite, gagner Coissac.
25. Dans le hameau, virer à gauche et suivre la route jusqu'au Madegal. Continuer alors par la route à droite, puis descendre à gauche jusqu'à Larfouillère
26. Par la D157E à gauche, s'avancer en bordure du lac de Bariousses et arriver à Sal, puis à Vaud.
27. S'engager sur le chemin à droite derrière la première grange. A la patte d'oie, suivre en face le sentier qui gagner les bords du lac. Rester sur le chemin principal et rejoindre le barrage. Passer derrière l'ouvrage à travers bois et atteindre une croisée de chemins.
28. Descendre fortement sur la droite, franchir la passerelle derrière le barrage et remonter vers la digue. En haut des escaliers, prendre à gauche. Longer le parement de la digue et rejoindre la D940. Emprunter le délaissé de route sur la route. Peu avant l'Hôtel du Lac, traverser la départementale aux Bariousses.
29. S'avancer en face sur la piste bitumée sur le début. Arriver à hauteur de la première maison.
30. Continuer sur la voie de droite et laisser la voie principale à gauche. Passer un premier cimetière sur la gauche puis obliquer à gauche, traverser une route et poursuivre en face. Longer le second cimetière en bifurquant à gauche.
31. Au bout, franchir un ruisseau sur la gauche et poursuivre à gauche.
32. Poursuivre tout droit et atteindre la rue Léon Dessal, la suivre à droite.
33. Tourner à gauche puis de nouveau à gauche pour franchir le Vieux Pont. Remonter, puis suivre la rue des Bans à gauche.
34. A la Place des Farges, traverser la route principale. Poursuivre tout droit, rue Eugène Daubech puis prendre la première droite puis tout de suite à gauche. Passer à gauche de la mairie. Continuer à gauche en direction de La Poste. Tourner à droite en direction de la Place du Collège. Continuer tout droit, rue Soulanche en direction de la Pierre des Druides. Suivre à droite la rue du Calvaire.
35. Environ 100 m après une maison de retraite, bifurquer à gauche dans la petite rue du Château-d'Eau. Aux dernières maisons, prolonger par un chemin en bordure de bois. S'écarter du bois pour rejoindre sur la gauche Chaumeil. Traverser le hameau par une ruelle à droite et poursuivre par un chemin.
36. Laisser des chemins de part et d'autre pour continuer la montée en face de lisière. Ignorer des maisons sur la gauche, traverser une clairière et reprendre tout droit. L'itinéraire pénètre dans une sapinière sur la droite, monte dans le sous-bois, franchit un petit col, puis descend jusqu'à proximité d'un petit plan d'eau.
37. Tourner à droite, puis rapidement à gauche en descente au niveau du plan d'eau. En bas, rejoindre une place de stockage de bois et continuer tout droit par une large piste débouchant au hameau du Puech. Par la route à gauche, descendre jusqu'au moulin du Puech. Passer à gauche sur la digue de l'étang, puis monter par le chemin principal jusqu'à la D180.
38. Traverser la route et poursuivre en face par un chemin (ne pas emprunter la petite route). Monter en lisière, puis à travers bois. Couper un chemin, puis sur



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN



le haut, aller tout droit. A une intersection, descendre à gauche par un chemin enherbé, virer à droite dans l'épingle à cheveux et descendre dans la vallée. Ignorer un accès sur la gauche et atteindre une intersection au bord du ruisseau.

39. Franchir le cours d'eau à gauche, puis monter sur la droite jusqu'à une route ; la suivre à droite sur 600 m. Au départ d'une piste, quitter la route et s'engager à gauche sur un sentier en lisière. Juste avant la route, prendre un chemin à gauche le long du champ. Poursuivre par la route et gagner Chauzeix. Traverser le village en direction de Chaumeil et atteindre une bifurcation avec un large chemin.
40. Continuer sur la route sur environ 700 m.
41. S'engager à gauche sur une piste caillouteuse, d'abord parallèle à la route. A la bifurcation, aller en face, puis virer à droite sur une large piste en pénétrant dans une sapinière. Au croisement suivant, obliquer à gauche pour débiter l'ascension du cirque de Freysselines vers le Suc au May. Rester sur la piste pierreuse jusqu'à la route.
42. Prendre la direction de Chaumeil à droite. Dans le deuxième virage, à l'entrée de la zone d'évolution « Vol libre » (parapente, deltaplane, aéromodélisme, cerf-volant), quitter la route et poursuivre en face sur un sentier enherbé, puis emprunter la piste à droite descendant dans la sapinière.
43. En lisière, virer à droite et quitter la forêt de sapins et descendre par un chemin pierreux jusqu'à la D121 ; la suivre à gauche jusqu'à Chaumeil. Après la Maison des Monédières, prendre la rue à droite.
44. Laisser l'église sur la gauche, traverser la place et suivre à gauche la direction de Mauriange. Monter à droite par première petite ruelle, traverser la route en obliquant à gauche et monter dans les bois par le chemin à droite. Cheminer ainsi à travers bois sur 1,5 km. Après un virage en épingle à cheveux, laisser un chemin à droite et arriver à une bifurcation pour le Mas Michel.
45. Prendre à droite un chemin en sous bois jusqu'à une route.
46. A la route prendre à gauche et rester sur celle-ci pendant 4km, passer les villages de La Vialle et du Vialaneix. Traverser le pont sur la Corrèze et avancer encore 400m sur la route.
47. S'avancer à gauche sur le chemin d'abord parallèle à la route. Au carrefour, en haut, partir à droite sur une large piste menant à la Goutte. Prendre à gauche au carrefour, puis à droite en direction de Saint-Yrieix-le-Déjalat sur 300 m.
48. Monter par la piste caillouteuse à gauche. Sur le haut, passer sous une ligne électrique, puis au croisement, descendre par la piste à gauche. Arriver au troisième virage en épingle.
49. Le chemin à droite descend dans un vallon, franchit un ruisseau, puis remonte au hameau de Laborde. Laisser une piste à droite et, à l'intersection suivante, rester sur la route à droite sur environ 150 m.
50. Monter par la piste à droite. Bifurquer à gauche à la première intersection et continuer dans les bois. En contrebas d'une maison, rejoindre la D16 à droite ; poursuivre en face pour rejoindre Saint-Yrieix-le-Déjalat.
51. De l'église, suivre à gauche, une petite route qui passe à l'arrière d'une place, puis qui se prolonge par une piste. Après deux virages dans les bois, franchir un ruisseau et, à la bifurcation, prendre à droite.
52. A la bifurcation suivante, monter à gauche et, plus haut, poursuivre tout droit. Arriver à une intersection en bordure de sapinière : par la droite, rejoindre une route ; la suivre à gauche sur 200 m.



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN



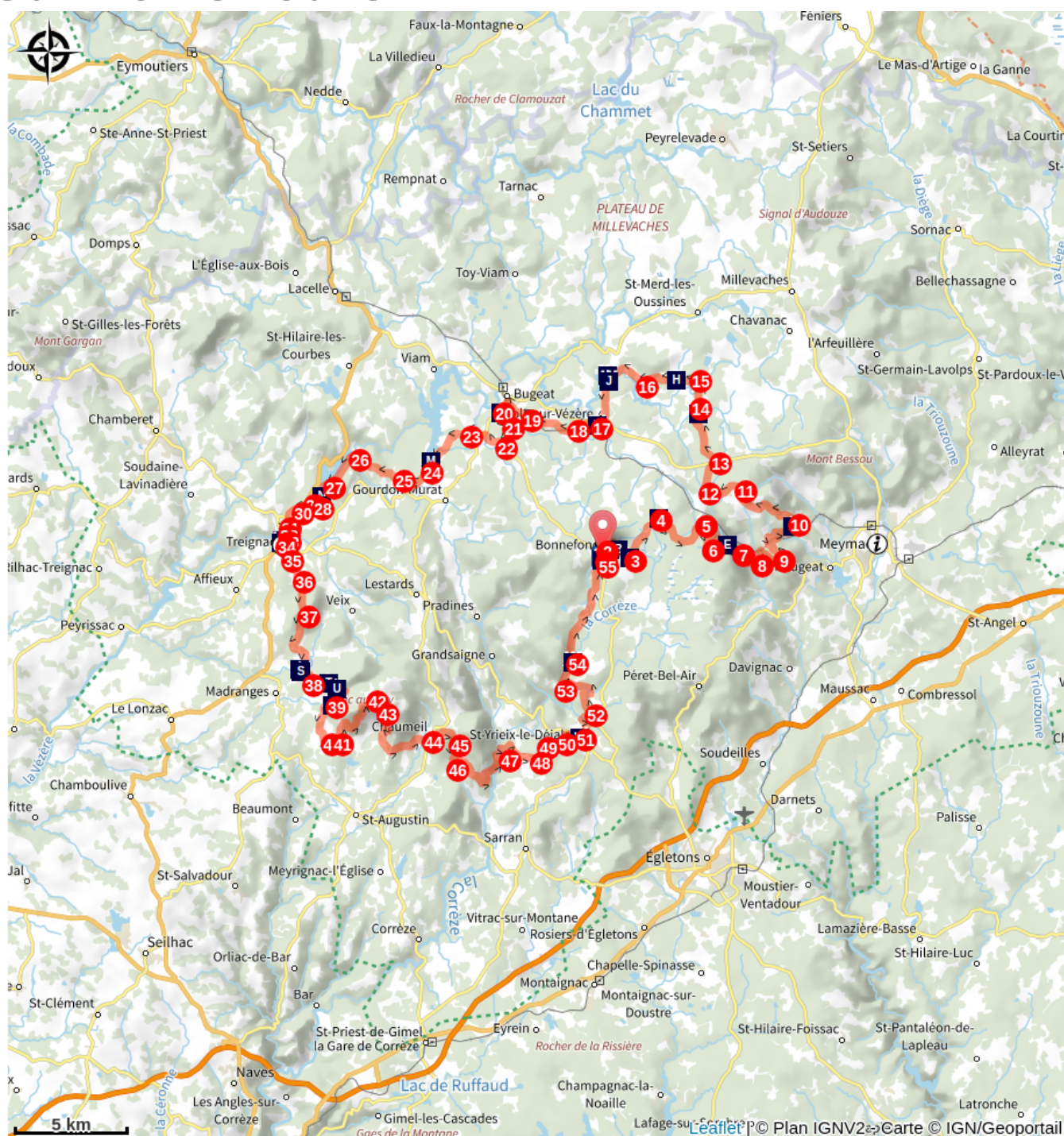
53. S'engager sur un chemin dans le vallon à gauche. Au village des Pradeleix, descendre à gauche jusqu'à un carrefour après un pont sur la Corrèze. Cheminer sur la piste à droite. Remonter ainsi en longeant la rivière. Au croisement, poursuivre sur la gauche.
54. Franchir un gué, puis un autre et rester sur l'itinéraire principal qui conduit à une route. Continuer en face vers les Plats. Au hameau, prendre la route à gauche pour gagner Laubary. Traverser le village en montant et poursuivre par la route jusqu'à Bonnefond. Laisser le cimetière à droite.
55. A l'entrée du village, monter tout droit vers le centre jusqu'à l'église.



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN



Sur votre route...



- | | |
|---|--|
|  La Fontaine Saint-Médard (A) |  Le Moulin de Chadebec (B) |
|  Le Puit à balancier (C) |  La rivière Corrèze (D) |
|  Forêt de la Cubesse (E) |  Point du vue sur les Monts du Cantal (F) |
|  Moulin des Maisons (G) |  Vestiges gallo-romains des Cars (H) |
|  Le village de Varièras (I) |  Le pont de Varièras (J) |
|  Bourg de Pérols-sur-Vézère (K) |  Le ruisseau des Rochers (L) |
|  Etang de Mouno (M) |  Le lac des bariousses (N) |



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN



Toutes les informations pratiques

i Chiens de protection (itinéraire pédestre)

PRUDENCE : Chiens de protection des troupeaux

Ces chiens sont là pour protéger les troupeaux, il est conseillé d'adopter un comportement adapté lors de votre rencontre avec eux.

Nous vous invitons à consulter la page [En savoir plus](#) pour plus d'informations.



! Recommandations

Attention pont n°7 : passage à gué difficile voire infranchissable en cas de fort débit et de niveau haut de la rivière, franchissement obligatoire en aval du gué.

Comment venir ?

Accès routier

A 80 km de Limoges, suivre la D979, la D940, la D979 puis la D18.

A 22 km de Treignac, suivre la D16 puis D128.

A 36 km d'Eymoutiers, suivre la D940 puis la D18.

A 20 km de Meymac, suivre la D36, D979 puis la D157E2.

A 54 km de Felletin, suivre la D36.

Parking conseillé

Eglise, Bonnefond

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Haute-Corrèze - Bureau de Meymac

1 place de L'Hôtel de ville, 19250

Meymac

Tel : 05 19 60 00 30

<https://www.tourisme-hautecorreze.fr/>



Office de Tourisme Terres de Corrèze - Bureau de Treignac

1 place de la République, 19 260

Treignac

accueil@terresdecorreze.com

Tel : 05 55 98 15 04

<https://www.terresdecorreze.com/>



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN



Sur votre route...



La Fontaine Saint-Médard (A)

Parmi les nombreuses fontaines miraculeuses qui faisaient l'objet de procession, celle de Saint-Médard est connue pour soigner les maux de ventre et les migraines.

Attribution : Office de tourisme V2M



Le Moulin de Chadebec (B)

Ce moulin est enchâssé dans une digue - celle de l'étang - en gradins du XII^{ème} siècle, construite et exploitée par les moines cisterciens de l'Abbaye d'Aubazine.

Jusqu'aux années 50, les agriculteurs du village utilisaient ce moulin à eau pour moudre le grain grossièrement et en nourrir les animaux de la ferme ; parallèlement on se rendait chez le meunier pour obtenir la farine de seigle destinée à la fabrication du pain et celle de sarrasin pour les "tourtaus", les crêpes de blé noir. Il fut délaissé puis abandonné suite à la modernisation agricole, et ce jusqu'à sa restauration en 2010.

Attribution : L.Golfier - Office de tourisme Perres de Corrèze



Le Puit à balancier (C)

Le balancier à tirer l'eau est un ingénieux dispositif élévateur reposant sur le principe du levier appuyé en son milieu sur un pivot et portant à un bout un récipient et à l'autre un contrepoids. Il suffit de faire varier le poids d'un des bras du balancier pour imprimer à ce dernier un mouvement de bascule. Celui-ci fut vraisemblablement bâti par les moines cisterciens au XII^{ème} siècle.

Attribution : Office de tourisme V2M



La rivière Corrèze (D)

Au bord de la piste forestière (soyez vigilant car portion relativement roulante), à 910 mètres d'altitude, la rivière Corrèze prend sa source au cœur du Plateau de Millevaches. Derrière le rocher, se trouve une petite zone humide de laquelle s'écoule un mince filet d'eau qui se perd dans la forêt. 100 km plus loin, après avoir arrosé Tulle et Brive, la Corrèze se jette dans la Vézère.

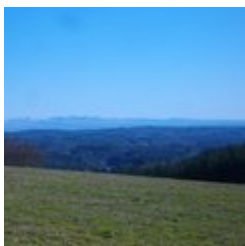
Attribution : G.Salat - CC HCC



Forêt de la Cubesse (E)

Forêt qui s'étend sur 150 ha et peuplée à 95% de feuillus dont une bonne partie en hêtraies, chênaies et/ou forêt mixtes. Vous y croiserez aussi bien des grands gibiers que les minuscules Lucanes cerf-volant qui avec l'Engoulevent d'Europe et le Circaète Jean-le-Blanc ont permis, entre autre, à ce site, de faire partie du réseau écologique Européen Natura 2000. Ses objectifs sont de maintenir les habitats forestiers et les espèces végétales et animales remarquables qui y vivent. Cette forêt fait aussi partie d'une des trois ZNIEFF (Zones naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) présentes sur la commune.

Attribution : J.Primpier - PNRML



Point du vue sur les Monts du Cantal (F)

Séparés du Sancy par le Plateau du Cézallier, les Monts du Cantal se trouvent à l'ouest. Ce massif est en fait le vestige d'un stratovolcan né il y a 13 millions d'années, le plus grand d'Europe, démantelé par des phénomènes d'effondrement et d'érosion glaciaire.

Attribution : CC HCC



Moulin des Maisons (G)

Il n'est pas en Haute-Corrèze un petit cours d'eau qui n'était utilisé par un ou plusieurs moulins ; chaque ferme, chaque village avait le sien. De taille modeste, ils étaient le plus souvent utilisés pour moudre du grain pour l'alimentation du bétail.

Preuve de l'attachement de la population à son petit patrimoine, le moulin des Maisons a été restauré avec soin.

Attribution : g.salat



Vestiges gallo-romains des Cars (H)

Les vestiges gallo-romains des Cars sont composés de deux édifices funéraires et d'une vaste habitation située 200 m. en contrebas. La présence, au cœur d'un domaine agricole, de la riche villa d'un propriétaire terrien en lien avec deux mausolées privés, datés des II et IIIème siècles après J.-C. est une hypothèse qui reste à confirmer. Célèbre pour son bac monolithe de granit, ce site est en accès libre toute l'année.

Attribution : g.salat



Le village de Varièras (I)

Varièras symbolise le renouveau et la créativité du Plateau : si la chaumière représente l'habitat rural traditionnel de notre région, le chaume a été repris pour donner naissance à ce village d'une cinquantaine de chaumières. Véritables maisons d'habitation, ces bâtiments sont des propriétés privées qui ne se visitent pas.

Attribution : G.Salat - CC HCC



Le pont de Varièras (J)

Dans la descente après Varièras, un chemin pavé descend au pont romain. Inscrit aux Monuments Historiques, peut-être plutôt d'époque carolingienne, cet ouvrage comporte une seule arche en arc surbaissé, trois passages d'eau sur le côté gauche et un petit avant-bec constitué de blocs de granit taillé.

Attribution : G.Salat - CC HCC



Bourg de Pérols-sur-Vézère (K)

Pérols-sur-Vézère, 187 habitants au dernier recensement, est un des plus beaux bourgs de granit du Plateau. Sur la place, remarquez la tourelle de l'église qui abrite un escalier et le magnifique puits.

Présent partout dans les constructions traditionnelles, le granit rose de Pérols était extrait dans des carrières locales, parmi les plus importantes de la région. Progressivement, les filons les plus nobles se sont épuisés et les carrières ont fermé.

Attribution : CC HCC



Le ruisseau des Rochers (L)

Plateau des Mille Sources, tel pourrait être la possible signification du Plateau de Millevaches, de nombreux cours d'eau prenant en effet naissance au cœur de ce véritable château d'eau. C'est le cas du ruisseau des Rochers, qui, pour l'anecdote, prend sa source à 900 m. d'altitude sous le nom de ruisseau d'Orluc, acquiert son nom définitif des Rochers à l'approche de Bugeat puis rejoint la Vézère.

Attribution : G.Salat - CC HCC



☆☆☆☆ Etang de Mouno (M)

L'Etang, propriété autrefois du domaine de Monceaux, est un milieu à part entière, abritant poissons, insectes et batraciens, ainsi qu'une flore très spécifique. Mais c'est aussi une interface, un point de jonction, à la frontière de plusieurs milieux différents. Sur place, un panneau vous présentera davantage ce lieu.

Attribution : Mairie de Gourdon-Murat



☆☆☆☆ Le lac des bariousses (N)

Retenue d'eau artificielle sur la rivière de la Vézère, le lac de 100 hectares et de 25 m de profondeur est labellisé " Pavillon bleu d'Europe. C'est l'endroit idéal pour se détendre et s'amuser, en famille ou entre amis. Dans un cadre exception aux abords variés de prairies, parcelles boisées et parois rocheuses, la " station sport nature " vous propose de multiples activités en saisons : canoë-kayak, location bateaux à pédales, location et randonnée VTT, aqua parc en été (Le petit futé)

Attribution : © J.Lautrete - OT TDC